



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### **Zone A-16 : l'adoption d'un Programme particulier d'urbanisme marque la fin d'un long processus**

**Mont-Saint-Hilaire, le 7 juin 2022** – En adoptant un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur urbain du chemin de la Montagne, la Ville de Mont-Saint-Hilaire met fin à plus de 30 ans de divisions entourant la vocation de la zone A-16. Son adoption permet de doter le secteur d'une véritable vision et d'un concept de développement allant dans le sens d'une transition écologique attendue par les citoyennes et citoyens de Mont-Saint-Hilaire.

Le 11 novembre 2021, la Cour d'appel du Québec contraignait la Ville de Mont-Saint-Hilaire à adopter une réglementation en concordance avec le Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et à établir des seuils de densité conformes pour le secteur de la zone A-16. Pour le conseil municipal nouvellement élu, ce jugement engageait l'administration dans une véritable course contre la montre puisque le tribunal imposait un délai de 270 jours à la Ville pour s'y conformer.

« Nous avons dû analyser le jugement rapidement afin d'évaluer la possibilité de le porter en Cour suprême. Une fois qu'il fut clairement établi que nos chances d'être entendu étaient quasi nulles et qu'une demande de statut particulier n'était malheureusement pas faisable, nous avons dû réfléchir à la meilleure façon d'assurer un développement harmonieux du secteur dans une perspective de transition écologique », a rappelé le maire de Mont-Saint-Hilaire, Marc-André Guertin.

Demands d'expertises et de contre-expertises, accompagnement de consultants, élaboration d'un PPU et des règlements de concordance, site Web, consultation publique, rencontres et processus d'adoption ont jalonné un processus qui a finalement mené à un concept de développement basé sur une vision mûrement réfléchi. « Il reste encore des étapes à franchir, comme l'approbation par la MRC, mais nous pouvons tous reconnaître l'ampleur des démarches réalisées », a ajouté Monsieur Guertin.

#### **Suivi de la consultation publique**

La séance de consultation publique, tenue le 24 mai dernier, a permis de recueillir plusieurs commentaires généraux sur les enjeux d'acceptabilité sociale et de densité.

À la lumière d'interventions citoyennes, une douzaine d'ajustements ont été apportés à certains outils réglementaires afin de favoriser l'atteinte des objectifs visés par l'exercice de planification exprimé dans le PPU.

Parmi ceux-ci, le préambule du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) prévoit que le chemin de la Montagne sera traité comme un tout (un seul chemin). De plus, certains critères d'évaluation applicables aux projets de construction sur le secteur urbain du chemin de la Montagne et à l'architecture des projets intégrés ont également été ajustés.

Des ajustements ont aussi été apportés au plan du zonage afin de s'assurer que le cadre réglementaire circonscrit bien les boisés de conservation de type 3 présents dans le secteur et que les dispositions favorisant leur protection s'appliqueront.

#### **Sociofinancement**

Entretemps, la campagne de sociofinancement se poursuit. Jusqu'ici, elle a permis d'amasser près de 5 000 \$. D'ailleurs, le maire de Mont-Saint-Hilaire invite les gens qui ont véritablement à cœur la préservation des milieux naturels situés dans le secteur urbain du chemin de la Montagne à contribuer à la cause. Les donatrices et donateurs peuvent le faire par le biais de la plateforme [Je contribue](#).

Rappelons que la Ville de Mont-Saint-Hilaire a également créé un fonds réservé afin de financer l'acquisition éventuelle de terrains dans une perspective de préservation des espaces naturels.

### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 200 citoyens et citoyennes. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)